

« La lutte contre le gaspillage de l'eau est ma priorité ! »

Pierre RAMPA
Nouveau président de Canalisateurs du Sud-Est

Lyon - lundi 3 juillet 2017 - C'est dans les locaux de la FRTP à Lyon-Villeurbanne que le nouveau Président de la Chambre Syndicale des Canalisateurs du Sud-Est Pierre RAMPA élu lors de l'Assemblée générale du 15 juin dernier, a présenté les priorités de son mandat, en présence de son prédécesseur Raymond MIDALI, d'Yves BOURDAIS, Délégué Régional PACA-Corse et de Michel REGUILLON, Délégué Régional Rhône-Alpes.

Lutte contre le gaspillage de l'eau, Sensibilisation des élus locaux pour flécher les investissements sur le renouvellement des réseaux et Formation des jeunes sont les 3 axes forts d'une profession dont les entreprises sont des acteurs engagés de la croissance verte. Canalisateurs du Sud-Est portera également auprès des élus les 6 idées clés présentées en Assemblée Générale par Alain GRIZAUD, Président de Canalisateurs de France.

Sensibiliser les élus : 6 idées clés

Avec 1 litre d'eau traité sur 4 qui part dans la nature à cause des fuites d'eau, c'est-à-dire 1,3 milliards de m³/an, soit l'équivalent du lac d'Annecy (!) et des départements tels que la Haute-Savoie passée au 1^{er} niveau d'alerte sécheresse le 3 mai dernier, **Pierre RAMPA** fait de la lutte contre le gaspillage de l'eau une priorité de son mandat.

Dans la continuité de l'action de son prédécesseur **Raymond MIDALI**, Pierre RAMPA et les représentants de Canalisateurs du Sud-Est iront voir les élus de PACA-Corse et Rhône-Alpes pour les :

- Inciter à investir davantage dans le renouvellement des canalisations
- Aider dans leurs inventaires de patrimoine
- Accompagner dans les possibilités de financement des travaux

La mise en place de la loi NOTRE et le regroupement des collectivités territoriales qui en découle met la profession face à de nouveaux défis, en matière de financement, de gouvernance de l'eau...

Aussi, au cours du prochain mandat, la profession portera auprès des élus de PACA Corse et Rhône-Alpes les 6 idées clés des Canalisateurs de France sur les sujets prioritaires :

Idée clé n°1 - Appliquer les chartes qualité : la qualité des travaux et des ouvrages doit être reconnue par les chartes qualité appliquées partout en France.

Idée clé n°2 - Lutter contre la moins-disance dans les marchés publics pour garantir l'égalité entre les candidats dans les appels d'offre et prendre en compte différents critères, différents du seul critère prix.

Idée clé n°3 - Renforcer le rôle des régions dans la gouvernance de l'eau pour :

- Intervenir dans le domaine de l'eau et son financement
- Orienter les fonds européens gérés par les régions dans le renouvellement de réseaux

Idée clé n°4 - Renforcer l'action des Agences de l'eau pour financer le renouvellement des canalisations

Idée clé n°5 - Affecter une partie des recettes de l'eau pour le renouvellement des canalisations

Idée clé n°6 - Donner plus de lisibilité et de perspectives aux travaux dans le cadre des plans d'actions :

- Appliquer réellement l'obligation faite par la Loi Grenelle II
- Mettre en place un plan pluriannuel de renouvellement des réseaux

Après la crise de 2015 : continuer à former les jeunes générations

Après avoir peut-être touché le fond en 2015 et un « atterrissage » fin 2016 à moins 3%, l'enquête nationale des Canaliseurs de France au 1^{er} trimestre 2017 montre qu'il y a une **légère inflexion à la hausse**. Plusieurs régions sont « reparties » telles que Rhône-Alpes et PACA, Ile de France et Grand Paris, ainsi que les régions littorales qui sont parmi les plus dynamiques de France.

La profession souhaite répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée des entreprises qui n'ont jamais cessé de former les jeunes pour être prêtes lors de la reprise. **Avec un taux de débouché sur le marché du travail de 80%, la formation par apprentissage demeure la voie d'excellence pour l'accès aux métiers des canalisations.**

« Une autre priorité du mandat consistera à mettre en place une politique de formation innovante des jeunes en alternance, du compagnon à l'ingénieur pour motiver et déceler les potentiels chez les jeunes apprentis. C'est un métier qui demande beaucoup de savoir-faire qu'il faut absolument conserver ! »
Pierre RAMPA.

Canalisateurs du Sud-est accentuera les efforts sur la formation des jeunes et la valorisation de métiers nobles et prestigieux :

- Développer des actions de promotion des métiers de canaliseurs auprès des jeunes et du grand public lors de chaque édition des Olympiades des Métiers et du Mondial des Métiers.
- Mettre en place et renforcer des actions de formation en continuant à :
 - o Travailler sur les Certificats de Qualification Professionnelle
 - o Mettre en place des formations adaptées aux besoins sur les chantiers.

Et aussi : réfléchir à d'autres formes de management

Un autre axe du mandat concerne le recrutement et la fidélisation les jeunes talents, dont c'était le thème de l'Assemblée Générale du 15 juin dernier. Aujourd'hui, 40 % des jeunes diplômés quittent le secteur des Travaux Publics au bout de 5 ans et se réorientent dans une autre filière ! Les entreprises de canalisations doivent anticiper cette nouvelle tendance qui a pour conséquence :

- La perte importante de jeunes talents formés par la profession
- La disparition des savoir-faire.

De nouvelles formes de travail existent et se pencher sur les **stratégies managériales innovantes** permettrait de motiver les jeunes à choisir la filière des Canaliseurs. Dans un contexte de besoins importants en recrutements alors qu'une légère reprise se dessine, les Canaliseurs du Sud Est travaillent sur :

- Des visions novatrices du management telles que l'Entreprise Libérée
- La révélation de talents basée sur la recherche de potentiels, sur l'estime de soi et la bienveillance
- Le bien-être au travail

L'Entreprise Libérée par exemple apparaît comme une solution qui a fait ses preuves. Ce management novateur qui repose sur l'humain et encourage la prise d'initiative, permet de maintenir la motivation des salariés tout en réduisant les temps de contrôle. L'IFBTP Rhône-Alpes quant à lui a mis en place l'initiative **Talent Campus** qui révèle en 3 jours Les compétences sociales des jeunes ainsi que leurs talents galvaudés et enfouis.

Pierre RAMPA et son équipe poursuivra au cours de son mandat le travail initié par Raymond MIDALI qui en 6 ans de mandat (29 septembre 2011 / 15 juin 2017) a permis à la profession de se fédérer autour d'une identité commune, se faire connaître pour être plus visible du grand public, de garder le cap et maintenir le moral de ses entrepreneurs pour être prêts lors de... la reprise qui s'annonce !

Canalisateurs du Sud-Est en chiffres

Avec 117 entreprises de toute taille, dont 78 en Rhône-Alpes et 39 en Provence Alpes Côte d'Azur-Corse, les entreprises adhérentes des Canaliseurs du Sud-Est sont spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation et de gaz. Les Canaliseurs représentent la deuxième activité des Travaux publics (20%), derrière l'industrie routière. En Rhône-Alpes et PACA, l'activité Adduction d'eau-Assainissement représente un chiffre d'affaires de 1,34 milliard € en 2015 pour un total de 12 000 salariés.

ANNEXE

Bilan du mandat de Raymond MIDALI (29 septembre 2011 / 15 juin 2017)

Alors que la profession Canaliseurs du Sud Est a traversé en 2015 la crise la plus sévère de son histoire - la pire année pour les Travaux Publics depuis 30 ans selon le président de la FNTP, Bruno CAVAGNE - avec des baisses d'activité de près de -25% dans certains de nos départements, Raymond MIDALI a initié de nombreux chantiers et a su garder le cap. Retour en 3 actes :

Acte 1 - Une politique volontaire

- **Refonte des statuts de la Chambre Syndicale des Canaliseurs du Sud Est** pour conforter les synergies entre les deux régions PACA Corse et Rhône-Alpes
- **Organisation des Rencontres Régionales de l'Eau et de l'Assainissement** pour permettre aux entreprises, aux maîtres d'œuvre et aux maîtres d'ouvrage de s'informer en présence d'experts sur de nombreux thèmes d'actualités tels que : l'inventaire des réseaux d'eau potable et d'assainissement, la loi NOTRe, la nomenclature IP, la gestion patrimoniale...
- **Intensification du partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse** - qui participe à chaque évènement des Canaliseurs du Sud Est – et qui permet, notamment, d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre des inventaires et d'accélérer par exemple l'instruction des demandes de subvention.
- **Développement d'actions de promotion des métiers de canaliseurs auprès des jeunes et du grand public**, avec la présence de Canaliseurs du Sud-Est à chaque édition des Olympiades des Métiers :
 - En 2012, 6 candidats « constructeurs de canalisations » ont participé aux sélections régionales des Olympiades des Métiers. Benoît MAZERAT (un jeune de RAMPA TP) a remporté la 1^{ère} place.
 - En 2014, 5 compétiteurs « constructeurs de canalisations » étaient en lice en sélections régionales. Timothy BEYDON (MIDALI Frères) a remporté la 1^{ère} place.
 - En 2016, Timothy BEYDON a de nouveau été lauréat des sélections régionales et s'est illustré en finale nationale en mars 2017 à Bordeaux, en binôme avec un constructeur de routes, en remportant une médaille d'excellence.

Acte 2 : Des actions de formation

Le mandat de Raymond MIDALI a permis de mettre en place et de conforter des actions de formation indispensables pour répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée.

- **Certificats de Qualification Professionnelle - CQP** Depuis 2012, 9 salariés ont obtenu un CQP « Compagnon Canaliseur » et 17 salariés ont obtenu un CQP « Poseur de Canalisations ».
- **Participation au comité de pilotage de la formation Licence professionnelle Droit et Techniques des Réseaux Hydrauliques** en lien avec le Lycée Agrotec de Vienne (38), le Lycée Martinière Montplaisir (Lyon) et l'Université Lyon II
- **Participation des entreprises de canalisations à la formation au pilotage de son entreprise « Entrepreneur 21 »**. Mise en œuvre par la FNTP avec Ponts Formation Conseil (PFC) cette formation de 18 jours est destinée aux dirigeants de PME, responsables d'agence, repreneurs d'activité, responsables de services et conducteurs de travaux en évolution. La 3^{ème} promotion vient de démarrer fin juin 2017 !

Acte 3 : Une vaste campagne de communication

L'autre axe fort du mandat de Raymond MIDALI est le lancement en 2015 d'une vaste campagne de communication et de sensibilisation des élus locaux, du grand public et des professionnels pour :

- Valoriser la profession des canalisateurs d'eau potable et d'assainissement
- Rappeler l'importance de l'investissement de la connaissance et de l'entretien du patrimoine.
- Faire connaître le cycle de l'eau et son financement

Elle a consisté à :

- **Avril 2015 : Envoyer le Mémento des Solutions Possibles de Financement des Projets** aux élus locaux des principales collectivités locales de Rhône-Alpes et PACA.
- **A partir de Juin 2015 : Créer des Rendez-Vous réguliers avec les médias** à l'occasion des Assemblées Générales, Rencontres Régionales de l'Eau et de l'Assainissement et autres temps forts de la profession... sur les thèmes
 - Juin 2015 : Performance et qualité des réseaux, préservation du patrimoine et acceptabilité de l'eau
 - Juin 2016 : Gestion durable des services d'eau : quel modèle pour demain ?
 - Juin 2017 : Emploi, formation, insertion : comment attirer et fidéliser les talents ? Vers de nouvelles formes de management : la solution Entreprise Libérée
- **Juillet 2015 : Envoyer le Guide Pratique des inventaires des réseaux d'eau et d'assainissement** aux élus locaux pour leur rappeler l'obligation d'inventaire du patrimoine.
- **Août 2015 : Distribuer la Fiche Mémo « Système de Financement de l'Eau »** aux maîtres d'ouvrage
- **Octobre et novembre 2015 : Envoyer un courrier aux élus* « Avant l'application de la loi NOTRe, stop à l'attentisme, c'est le moment d'investir ! »** pour les inciter à profiter des taux exceptionnellement bas avant le 1^{er} janvier 2020. Relayé dans la presse *maires et présidents de syndicats.
- **Fin 2015 et tout au long de l'année 2016 : diffuser 3000 exemplaires du dépliant « L'eau, 5 vérités à connaître » élaboré par Canalisateurs du Sud-Est** à destination des élus locaux, des entreprises, de la presse et du grand public. Repris et adapté par plusieurs régions ainsi qu'un niveau national, ce dépliant fait dorénavant référence dans la profession.

Canalisateurs du Sud-Est

Avec 117 entreprises de toute taille, dont 78 en Rhône-Alpes et 39 en Provence Alpes Côte d'Azur-Corse, les entreprises adhérentes des Canalisateurs du Sud-Est sont spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation et de gaz.

Les Canalisateurs représentent la deuxième activité des Travaux publics (20%), derrière l'industrie routière.

En Rhône-Alpes et PACA, l'activité Adduction d'eau-Assainissement représente un chiffre d'affaires de 1,34 milliard € en 2015 pour un total de 12 000 salariés.